

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Publié: 03-05-2022

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

Désignation Commerciale: PURPLE CRAVE Freebase Nicotine Vaping Substance 0mg/ml  
UPC: 721800805946

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée Cigarettes électroniques

Utilisations Déconseillées Pas connu.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant  
Identification de la société Medusa Juice Sdn Bhd  
Adresse du Fabricant No. 2 Jalan Perusahaan Amari  
Pusat Industri Amari  
Kawasan Perindustrian Batu Caves  
68100 Batu Caves  
Selangor Darul Ehsan  
Malaysia  
Code postal 68100  
Téléphone: +60 17-689 2389  
Fax  
EMail medusajuicekl@gmail.com  
tengku.nazihah.hanis@gmail.com

Fournisseur  
Identification de la société EL Science  
Adresse du Fournisseur 1 The Manor Grove Centre  
Vicarage Farm Road  
Peterborough  
United Kingdom  
Code postal PE1 5UH  
Téléphone: +44 (0)1733 352553  
Fax  
EMail contact@elscience.co.uk

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence +60 16-290 0061  
+60 17-689 2389  
Contacter Medusa Juice compliance officer

Contacter Centre Antipoison de Nancy  
Tél. d'urgence + 33 3 83 85 21 92

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Désignation Commerciale Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)  
PURPLE CRAVE Freebase Nicotine Vaping Substance 0mg/ml  
Pictogramme(s) de Danger Aucun.  
Mention(s) d'Avertissement Aucun.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Publié: 03-05-2022

Mention(s) de Danger                      Aucun.

Mention(s) de mise en garde            Aucun.

**2.3 Autres dangers**                      Aucun.

**2.4 Autres informations**                Aucun.

### RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**3.1 Substances**                              Non applicable.

#### 3.2 Mélanges

COMPOSANTS DANGEREUX	N° CAS	N° CE / No. D'Enregistrement d'REACH	%W/W	Mention(s) de Danger	Pictogramme(s) de Danger
Glycerol	56-81-5	200-289-5	50 – 100	Non classé	Aucun
2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide	51115-67-4	256-974-4	1 – 5	Acute Tox. 4 H302	GHS07
Methyl anthranilate	134-20-3	205-132-4	<1	Eye Irrit. 2 H319	GHS07
Isopentyl acetate	123-92-2	204-662-3 607-130-00-2	<1	Flam. Liq. 3 H226	GHS02

### RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

Inhalation

S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau

Laver la peau à l'eau.

Contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Ingestion

Rincer la bouche à l'eau.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attribué. Traiter symptomatiquement.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés

Comme approprié pour combattre un feu environnant.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non attribué. L'échauffement peut provoquer une décomposition.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Comme approprié pour combattre un feu environnant.

### RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pratiquer une ventilation adéquate. Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

-

Ne pas jeter de grandes quantités dans les eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Publié: 03-05-2022

Consulter Aussi les Rubrique 8, 13.

### RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas connu.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage                   Ambiante.  
Temps limite de stockage                 Stable dans les conditions normales.  
Matières incompatibles                   Rien de connu.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Cigarettes électroniques

### RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### 8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

Limites d'exposition sur le lieu de travail						
SUBSTANCE.	N° CAS	VLLT (VLEP 8 heures, ppm)	VLLT (VLEP 8 heures, mg/m³)	VLCT (ppm)	VLCT (mg/m³)	Remarque:
Glycerol, Brouillard	56-81-5	10				
Isopentyl acetate	123-92-2	50	270	100	540	

Région                    Source  
EU                        EU Occupational Exposure Limits  
France                 Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, 2016

Remarque                Remarques  
IOELV                    Indicative Occupational Exposure Limit Values.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés   Assurer une ventilation adéquate.

##### 8.2.2. Équipements de protection individuelle



Protection des Yeux           Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).



Protection de la peau         Porter des gants.



Protection respiratoire       Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire.



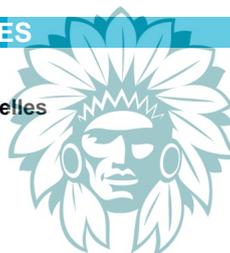
Risques thermiques           Rien de connu.

8.2.3. Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement   Ne pas jeter de grandes quantités dans les eaux de surface ou dans les égouts.

### RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect                    Liquide incolore à jaune pâle



T: 01733 352553

E: contact@elscience.co.uk

A: 1 The Manorgrove Centre, Vicarage Farm Road, Peterborough, PE1 5UH



**EL-SCIENCE**  
LEADING E-LIQUID  
QUALITY

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Publié: 03-05-2022

Odeur:	Fruitée
Seuil olfactif	Pas connu.
pH	Pas connu.
Point de fusion/point de congélation	Pas connu.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas connu.
Point d'éclair	>67 °C
taux d'Évaporation	Pas connu.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas connu.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas connu.
Pression de vapeur	Pas connu.
Densité de vapeur	Pas connu.
Masse volumique (g/ml)	1.20 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	Pas connu.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas connu.
Température d'auto-inflammabilité	Pas connu.
Température de Décomposition (°C)	Pas connu.
Viscosité	Pas connu.
Propriétés explosives	Pas connu.
Propriétés comburantes	Pas connu.

### 9.2 Sonstige Angaben

Aucun.

Keine.

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Non attribué.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu.

### 10.4 Conditions à éviter

Non attribué.

### 10.5 Matières incompatibles

Pas connu.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucuns produits de décomposition dangereux connus.

## RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Ingestion	Non classé
Toxicité aiguë - Contact avec la Peau	Non classé
Toxicité aiguë - Inhalation	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé
Données sur la sensibilisation de la peau	Non classé
Données sur la sensibilisation respiratoire	Non classé
Mutagenicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
L'allaitement	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non classé
Danger par aspiration	Non classé

### 11.2 Autres informations

Pas connu.



**CALUMETTE**



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Publié: 03-05-2022

### RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 12.1 Toxicité

Toxicité - Invertébrés aquatiques	Non classé.
Toxicité - Poissons	Non classé.
Toxicité - Algues	Non classé.
Toxicité - le compartiment sédiment	Non classé.
Toxicité - Milieu terrestre	Non classé.

#### 12.2 Persistance et Dégradabilité

Pas connu.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas connu.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas connu.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas connu.

#### 12.6 Autres effets néfastes

Pas connu.

### RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer dans une décharge appropriée.

### RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classifié comme dangereux pour le transport.

### RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements Européens - Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation

Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation Non indiqué

REACH: L'annexe XIV des substances soumises à autorisation Non indiqué

REACH: Annexe XVII Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux Non indiqué

Le plan d'action continu communautaire (CoRAP) Non indiqué

Règlement (CE) N° 850/2004 du Parlement Européen et du Conseil concernant les polluants organiques persistants Non indiqué

Règlement (CE) no 1005/2009 du Parlement européen et du Conseil relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non indiqué

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement Européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux Non indiqué

#### Règlements nationaux

Autres Pas connu.

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique



**CALUMETTE**



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Publié: 03-05-2022

Une évaluation de la sécurité chimique REACH n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour:

#### LÉGENDE

Pictogramme(s) de Danger	Aucun  GHS02: SGH: Flamme GHS07: SGH: Point d'exclamation
Classification des dangers	Flam. Liq. 3 : Liquide inflammable, Catégorie 3 Acute Tox. 4 : Toxicité aiguë, Catégorie 4 Eye Irrit. 2 : Irritants pour les yeux, Catégorie 2
Mention(s) de Danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables H302 : Nocif en cas d'ingestion. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Mention(s) de mise en garde	Aucun.
Acronyme	CAS : Chemical Abstracts Service CLP : Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges DNEL : Niveau dérivé sans effet (DNEL) CE : Communauté Européenne EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes VLLT : Valeurs limites d'exposition à long terme PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique PNEC : Concentration prévisible sans effet (PNEC) REACH : Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques VLCT : Valeur limite d'exposition à court terme STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles vPvB : très Persistant et très Bioaccumulable
Dégagements de responsabilité	Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. Medusa Juice Sdn Bhd ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. Medusa Juice Sdn Bhd n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.



# CALUMETTE